

QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIL VOLONTAIRE INTERNATIONAL ?

Pour secourir les sinistrés de Fréjus, plusieurs communautés ont adressé le fruit de leurs collectes au Service civil volontaire International. Pourquoi ?

Qu'est-ce que le Service Civil International ? Deux de ses militants nous l'expliquent.

« **INONDATION TRAGIQUE** ; on compte ...morts, disparus... sans abris.

L'INCENDIE GAGNE... hectares dévastés,

UNE AVALANCHE a anéanti le village de...

LE BILAN DES VICTIMES du tremblement de terre est de...

FREJUS, LE GARD, LE QUEYRAS, ORLEANSVILLE, LA HOLLANDE, LA GRECE, LES INDES, etc... »

Autant de titres que la Presse, la Radio ou le Cinéma nous ont habitué à voir ou à entendre. Certains même, parmi nous, ont vécu l'angoisse de la vague d'eau, dévastant tout sur son passage, ou du feu dévorant et terrifiant.

Beaucoup sont accourus pour lutter contre cette eau, ce feu, ce sinistre. Mais, souvent, à l'image de l'Armée, de la Croix-Rouge, de la Protection Civile, le danger passé, ils sont partis. On connaît les grands élans de solidarité des premières heures et les campagnes qui les suscitent.

Pourtant, si rétablir les communications, évacuer et ravitailler les sinistrés, sont des problèmes immédiatement résolus, il n'en est pas de même du déblaiement et de la reconstruction. Il faut le plus souvent attendre de longs mois pour recevoir une aide disproportionnée des pouvoirs publics. Seul, au milieu de ses ruines et de sa tristesse, le sinistré reste. Dans la plupart des cas, sa vie n'est plus qu'un lambeau. Alors, que faire ?

C'est à cela que le Service Civil Volontaire International a voulu apporter sa contribution. Par un service constructif, groupant des gens de pays, d'âge, de professions, de religions et d'idéologies différentes, il a pu démontrer que l'idée n'était pas vaine. Depuis plus de quarante ans, à travers le monde entier, le S.C.V.I. a apporté ses bras et son amitié dans la paix. Au Liechtenstein, en Suisse, aux Indes, en Hollande, en Algérie, en Italie, en France et ailleurs, nombreux furent les chantiers de déblaiement et de reconstruction. En 1957, 290 volontaires, de 24 pays différents, hommes et femmes, ont donné 3.800 journées de travail, sorti 3.000 mètres cubes de boue, refait trois kilomètres de route, jeté des ponts, etc... à Ceillac dans le Queyras. En octobre 1958, c'est 300 volontaires qui secoururent 22 villages du Gard inondés et dé-

blayant près de 11 kilomètres de canaux d'irrigation, 40.000 pieds de vigne, etc... En avril 1959, c'est la réfection du village de Saint-Paul-sur-Ubaye, après un tremblement de terre. Actuellement, plus de 300 volontaires ont participé ou participent au retour à la vie de la région de Fréjus.

Ces expériences ont amené le Service Civil à organiser et à amplifier son action. Des équipes d'urgence ont été constituées :

— des volontaires prennent l'engagement de se mettre à la disposition du S.C.I. à la suite d'un appel d'urgence ;

— cet engagement peut être pris suivant les possibilités de chacun soit à une période déterminée de l'année, soit à n'importe quelle époque ;

— le volontaire s'engage à suivre les consignes qui lui sont données en cas d'urgence, à tenir la commission des équipes d'urgence au courant de ses changements d'adresse, etc..., à travailler dans la pleine mesure de ses forces, pour aider les sinistrés, à n'accepter les facilités de voyage que dans la mesure de ses besoins, et des possibilités de l'organisation.

Ces équipes sont pourvues d'un matériel de première urgence. Parallèlement à celles-ci, certains volontaires acceptent de prêter à court terme des sommes d'argent pour le démarrage des chantiers d'urgence. D'autres amis mettent à la disposition du S.C.I. pour la période d'action d'urgence du matériel de travail véhicules, gros outillage, etc...). A l'échelon régional, des volontaires expérimentés du S.C.I. exercent la fonction de délégué local des équipes d'urgence.

Dans ce cadre, le S.C.I. lance un appel à tous ceux qui sont prêts à une action d'urgence éventuelle. Il y a beaucoup de travail, car ce n'est là qu'un aspect du Service Civil. Situation du logement, aide aux pays sous-développés, entre autres n'ont hélas un caractère que trop permanent. Chaque jour les chantiers du S.C.I. se multiplient. Il est nécessaire de dépasser le stade de la bonne action et se mobiliser contre la misère sous toutes ses formes.

Le mouvement est maintenant lancé, mais Madagascar, le Japon, le Brésil, la Chine sont souvent hors de portée du Service Civil. Aussi pouvons-nous souhaiter que toutes les nations du monde comprennent rapidement la nécessité d'œuvrer pour un service constructif dans l'amitié et dans la paix.

D. et M.-F. CARRIERE.

Pour tous renseignements : Service Civil Volontaire International, 77, boulevard Jean-Jaurès, Clichy 'Seine'. Tél. 68.25, C.C.P. Paris 5267-52